

OFFRE DE FORMATION 2023/2024 FORMATIONS À CANDIDATURE INDIVIDUELLE : MODALITÉS, CALENDRIER, ETC.



CALENDRIER ANNUEL D'INSCRIPTION

Avec le déploiement de SOFIA-FMO, les périodes de campagne n'existent plus. Il sera donc possible de s'abonner (et se préinscrire) dès le 1er septembre, et ce tout au long de l'année.



Même si vous êtes nommé en cours d'année, vous pourrez vous abonner et par la suite vous préinscrire aux formations qui ne se sont pas encore déroulées.

ABONNEMENT *

En consultant l'offre de formation présente dans ce catalogue, vous pourrez vous abonner aux formations qui vous paraissent répondre à vos besoins. Cela vous permet de faire part de votre intérêt pour cette formation et de votre souhait d'être informé de sa mise en œuvre.

NEW

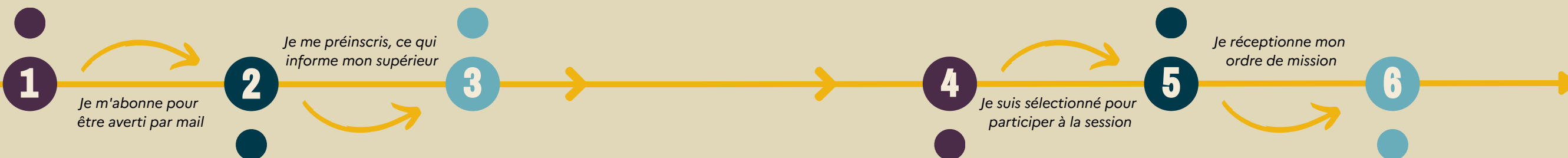
AVIS DU SUPÉRIEUR

Dès votre préinscription, votre supérieur hiérarchique sera invité à donner un avis.

- Si l'avis est positif ou s'il est absent, vous pourrez être sélectionné (étape 4).
- Si l'avis est négatif, vous ne participerez pas à cette formation et recevrez des éléments de justification par mail.

CONVOCAATION

Si le prescripteur a retenu votre candidature vous recevrez une convocation transmise par l'E AFC. Celle-ci vous précisera les modalités de la formation (date, lieux, horaires). Les modalités seront également disponibles à tout moment sur votre espace stagiaire de SOFIA-FMO.



UNE VIDÉO TUTORIEL POUR LES ÉTAPES 1 & 2 ACCESSIBLE CI-DESSOUS

En vous abonnant à cette formation, vous serez informé de sa mise en œuvre : vous recevrez un mail vous précisant les modalités (date, lieu, horaires) et contenant un lien de préinscription à cette action de formation.

NEW

PRÉ-INSCRIPTION

Parmi les préinscrits, le prescripteur (corps d'inspection, conseiller technique) va opérer une sélection. Celle-ci se base sur des critères tels que par exemple :

- La fonction ou discipline enseignée
- L'affectation administrative de l'agent
- Les formations suivies auparavant

SÉLECTION

La formation se déroule selon les modalités prévues et à l'issue de celle-ci, vous serez invité à retourner votre ordre de mission afin de permettre le remboursement des frais engagés (déplacements, repas) selon la réglementation en vigueur.

Plus d'informations sur les modalités de remboursement en cliquant ici.

FORMATION

* Pour vous abonner, cherchez et cliquez sur ce petit encadré lorsqu'une formation vous intéresse.

Abonnement



Plusieurs formations sont proposées à différents endroits sur l'académie.

Veillez à sélectionner le réseau d'établissements ou bien le département correspondant à votre établissement d'affectation.

Carte des réseaux accessible ici



Les dates et lieux indiqués pour les formations sont donnés à titre indicatif et sont susceptibles d'évoluer au cours de l'année. Les modalités définitives vous parviendront au moment de la préinscription.

L'offre de formation présente dans ce catalogue correspond à l'offre arrêtée au mois de juillet 2023. De nouvelles formations pourraient être ajoutées en cours d'année et seront publiées ultérieurement.



L'offre de formation vous est présentée via les menus déroulants ci-dessous.



ABONNEMENT Manifester un intérêt pour une formation afin d'être averti de sa mise en œuvre.

PRÉ-INSCRIPTION Déposer une candidature à une formation qui est mise en œuvre et dont on connaît les modalités.